

254 DES HÉAUX DE BRÉHAT AU CAP FRÉHEL. [CHAP. I.]

liget. — A **Portz-Even**, surélever la jetée sur la moitié de la longueur pour donner accès dans les grandes marées.

Exportation par cabotage en 1868. Paimpol : 2,869 tonnes.

Dont :	à destination de :
Tonneaux.	Tonneaux.
Grains et farine de seigles, orge. 1,080	Bordeaux. 915
Poissons. 778	Granville. 689
Lin. 347	Dunkerque. 419
Froment et méteil. 157	Honfleur. 394
Graisse de poisson. 93	Pontreux. 96
Matériaux, futailles, graisses oléagineuses.	Saint-Malo, Plouër, le Légué, etc.

Importation par cabotage en 1868 : 5,383 tonnes.

Dont :	Provenant de :
Tonneaux.	Tonneaux.
Sel marin et gemme 3,558	La Rochelle. 1,139
Matériaux. 793	Saint-Martin. 942
Cidre, poiré. 498	Marennes. 876
Bois communs. 438	Plouër. 599
Machines, fruits, futailles, etc.	Granville. 597
	Pontreux, Ars, Saint-Malo.

Navigation avec l'étranger en 1868 :

Entrées.	Navires en charge sur lest.	Sorties.	Navires en charge sur lest.
Suède..... 1	"	Norvège..... 5	"
Norvège..... 7	"	Angleterre..... 22	25
Angleterre..... 18	16		
Portugal..... 3	"		
Espagne..... 1	"		
Pêche de la morue 18	"	Pêche de la morue 54	"
Total..... 47	16	Total..... 76	30
Tonnage..... 3,775	676	Tonnage..... 5,539	2,405

Côte comprise entre la pointe de Minar et la pointe de Saint-Quay. — Cette côte est élevée et accore et elle est saine à une distance de 4 mille entre la basse de Saint-Brieuc et les Iles de Saint-Quay, c'est-à-dire entre le parallèle de la pointe de Minar et celui de la pointe du Bec de Vir. C'est dans cette partie que se trouvent les terres les plus hautes de la côte d'aval de la baie de Saint-Brieuc, qui por-

Extrait du 'Pilote' de Tomassin, 1875 : le port de Paimpol (collection particulière)

Référence du document reproduit :

- Dans : 'Pilote côtier, Côtes Nord de la France, troisième partie : Des Héaux de Bréhat au cap de la Hague' /Thomassin, Anastase, Paris : Challamel aîné, 1875, p. 254.Ouvrage imprimé.
Collection particulière

IVR53_20092212567NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Anastase Thomassin
(c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation